

455550-2026 - Mededinging

Frankrijk – Bouwen van luchtkabelbaan – Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

OJ S 125/2026 02/07/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Werken

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: SOLIDEO ALPES 2030

E-mail: correspondre@aws-france.com

Rechtsvorm van de koper: Overheidsonderneming onder zeggenschap van een centrale overheidsinstantie

Activiteit van de aanbestedende dienst: Algemene overheidsdiensten

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Beschrijving: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la

capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise (73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030
Identificatiecode van de procedure: ce8deaed-6955-4329-850f-05c2d4fe6eca
Interne identificatiecode: 20260744 CR TPC PLAGNE
Type procedure: Concurrentiegericht dialoog

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45234250 Bouwen van luchtkabelbaan

Aanvullende classificatie (cpv): 45213310 Gebouwen in verband met vervoer over de weg, 45233128 Bouwen van rotonde

2.1.3. Waarde

Geraamde waarde exclusief btw: 94 000 000,00 EUR

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: 1. La présente phase ne concerne que la phase candidature visant à sélectionner les candidats admis à participer au dialogue. Les critères de limitation des candidats sont indiqués à l'article 2.9.2 du Règlement de la consultation. à la suite de l'examen des dossiers de candidature, le pouvoir adjudicateur dresse la liste des candidats admis à participer au dialogue dont le nombre minimum et maximum est fixé à trois (3). Les modalités de déroulement de dialogue sont indiqués dans le Règlement de la consultation. Le Pouvoir adjudicateur ne prévoit pas de réduction du nombre d'opérateurs durant le dialogue contrairement à ce qui est annoncé dans l'encart relatif à la participation (bug du formulaire). 2. Les dépôts de candidatures doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le présent profil d'acheteur dans les conditions définies à l'article 1.4.1 du Rc. 3. Toutes les questions devront être posées par écrit sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur dans le délai indiqué à l'article 2.3 du règlement de la consultation (Rc). Les réponses seront publiées de manière anonyme et simultanée à l'ensemble des candidats via le profil d'acheteur. Aucune réponse orale ou individuelle ne sera apportée. 4. Le calendrier prévisionnel de la procédure est indiqué à l'article 1.3.3 du Rc. La date d'envoi des invitations à soumissionner indiquée dans le présent avis et à l'article 3.6 du document précité est prévisionnelle et pourra être ajustée au cours du dialogue. 6. La date de démarrage du marché est donnée à titre indicatif. La durée du marché correspondra au calendrier proposé par l'attributaire du marché. Dans tous les cas, les travaux (hors Rn90) devront être réceptionnés au plus tard le 30 septembre 2029 et les travaux de la Rn90 au plus tard réceptionnés le 30 juin 2028. La durée globale du marché démarre à compter de la notification du marché et s'achèvent à l'issue de la Gpa. 7. Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 4.6.1 du Rc. 8. Une prime est prévue, son montant, les modalités de versement et les conditions de réduction ou de suppression sont indiqués à l'article 4.9 du Rc. 9. Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique ». 10. Financements sur fonds propres. 11. La Solideo Alpes 2030 et l'Etat ont signé une convention de groupement de commande pour la présente consultation. Dans le cadre de cette

convention, la Solideo Alpes 2030 agit à titre de coordonnateur du groupement de commande et assure, à ce titre, la coordination du processus de passation du présent marché. L'Etat, représenté par la Dreal Aura, assurera, quant à elle, le suivi et le contrôle de l'exécution de la partie du marché pour laquelle l'Etat est Maître d'Ouvrage, soit pour le nouveau point d'échange sur la Rn90. La Solideo Alpes 2030 assure le suivi et le contrôle de l'exécution des autres composantes de l'ascenseur valléen. Dans tous les cas, dans le cadre de cette procédure, la Solideo Alpes 2030 est le seul interlocuteur des candidats

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0000

Titel: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Beschrijving: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et

Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise (73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030
Interne identificatiecode: T-PF-1841338

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45234250 Bouwen van luchtkabelbaan

Aanvullende classificatie (cpv): 45213310 Gebouwen in verband met vervoer over de weg, 45233128 Bouwen van rotonde

Opties:

Beschrijving van de opties: Conformément à l'article R.2113-4 du Ccp, le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle décrites à l'article 1.2.3 du Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure, sans nouvelle publicité ni mise en concurrence, un marché ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché. Le cas échéant, ce marché de prestations similaires sera conclu dans un délai maximum de trois (3) ans à compter de la notification

5.1.3. Geraamde duur

Begindatum: 04/05/2027

Looptijd: 47 Maanden

5.1.5. Waarde

Geraamde waarde exclusief btw: 94 000 000,00 EUR

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

De namen en beroepskwalificaties van het voor de uitvoering van de opdracht ingezette personeel moeten worden vermeld: Vereist in inschrijving

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

5.1.7. Strategische aanbestedingen

Aanpak voor het beperken van milieueffecten: Andere

Bevorderde sociale doelstelling: Andere

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

Maximumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure kan worden uitgenodigd: 3

De procedure verloopt in opeenvolgende fasen. In elke fase kunnen deelnemers afvallen

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1841338>

Ad-hoccommunicatiekanaal:

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden van de procedure:

Vermoedelijke datum van verzending van de uitnodigingen tot inschrijving: 04/09/2026

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1841338>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van inschrijvingen: 03/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Voorwaarden met betrekking tot de uitvoering van de opdracht: Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle imposant au titulaire de réaliser une action d'insertion en faveur des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi, dans des conditions détaillées au cahier des clauses administratives particulières Conception Réalisation (CR) figurant au dossier de consultation des entreprises. Le marché comporte également une obligation de confier directement ou indirectement une part du présent marché d'un minimum de 20 % du montant prévisionnel du marché à des petites et moyennes entreprises, Structures de l'ESS ou à des artisans conformément aux articles L. 2171-8 et R.2171-23 du Code de la Commande Publique. La Charte d'insertion de la Solideo Alpes 2030 ambitionne que 33 % du montant prévisionnel de ses marchés bénéficie aux TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire, directement ou à travers la chaîne des sous-traitants

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Cour Administrative d'Appel de Marseille

Informatie over de termijnen voor beroep: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: Avenue-Web Systèmes
Registratienummer: F8A92F84-F50B-7C56-5D5E8AF6A74C3C09
Stad: Seyssinet-Pariset
Postcode: 38170
Onderverdeling land (NUTS): Isère (FRK24)
Land: Frankrijk
E-mail: publications-joue@aws-france.com
Telefoon: +33480041260

Rollen van deze organisatie:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Officiële naam: SOLIDEO ALPES 2030
Registratienummer: 87226
Postadres: 83, Boulevard de Dunkerque
Stad: Marseille
Postcode: 13002
Onderverdeling land (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Land: Frankrijk
Contactpunt: Robert Damien
E-mail: correspondre@aws-france.com
Telefoon: 0623591158
Kopersprofiel: <https://www.marches-publics.info/>

Rollen van deze organisatie:

Koper

8.1. ORG-0003

Officiële naam: SOLIDEO ALPES 2030
Registratienummer: F8A93010-9D8A-09D1-8E898970C812ABF0
Postadres: 83 Boulevard de Dunkerque
Stad: Marseille
Postcode: 13002
Onderverdeling land (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Land: Frankrijk
E-mail: marchespublics@solideo2030.fr
Telefoon: 0623591158

Rollen van deze organisatie:

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

8.1. ORG-0004

Officiële naam: Cour Administrative d'Appel de Marseille
Registratienummer: F8A9303A-D05B-19D3-77570EC32F11B33F
Postadres: 45 Boulevard Paul Peytral
Stad: Marseille
Postcode: 13291

Onderverdeling land (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankrijk

E-mail: greffe.caa-marseille@juradm.fr

Telefoon: 0491044545

Internetadres: <https://marseille.cour-administrative-appel.fr>

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: eb45d25b-435e-425b-8eb9-ed6832f2eb5e - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 30/06/2026 16:10:11 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd,

Midden-Europese zomertijd

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 455550-2026

Nummer uitgave PB S: 125/2026

Datum van bekendmaking: 02/07/2026